

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Gilles PRONOVOST, Chantal DUMONT et Isabelle BITAUDEAU (dirs), *La famille à l'horizon 2020*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 460 p.

par Romaine Malenfant

*Recherches sociographiques*, vol. 51, n°1-2, 2010, p. 252-254.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/044721ar>

DOI: 10.7202/044721ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

mite de la flexicurité. En effet, comme Ramaux l'a souligné, des pays comme la Suède et la Norvège ont quand même réussi à atteindre des performances économiques comparables à celles du Danemark, malgré une réglementation serrée en matière de protection de l'emploi. Cette critique invite à considérer d'autres facteurs, tels que le taux de syndicalisation et la croissance de l'emploi, pour pouvoir évaluer l'impact de la flexicurité (Christophe Ramaux). La même critique ajoute que l'efficacité de l'approche par l'employabilité est tributaire de la disponibilité des emplois et, par conséquent, des politiques économiques en général. Encore faut-il reconnaître que l'insécurité économique peut mettre en péril la consommation et l'investissement, deux cibles importantes des politiques économiques. Cette critique, à notre avis, révèle un autre facteur qui a contribué à l'émergence de l'insécurité : le manque de coordination entre les politiques de sécurité sociale et du revenu et les politiques économiques.

Finalement, faut-il rejeter la flexicurité comme solution au défi présenté par l'augmentation de l'insécurité ? Dans l'affirmative, quelles sont les alternatives ? Le présent document ne va pas aussi loin, mais il réussit à exposer le débat et suggérer quelques pistes de réflexion. En particulier, le texte de Verdier nous amène à réfléchir sur le rôle que peuvent jouer les acteurs territoriaux face à la défaillance de l'action publique. Est-ce que la dynamique de négociation qui se jouait entre employeurs et travailleurs (ou leurs représentants syndicaux) cèdera la place à des tables de négociation régionales qui réuniraient à la fois des administrateurs de l'État et des collectivités locales, des entreprises (ou leur association), des élus, des experts et des regroupements associatifs ? Certainement, ces réflexions ouvrent de nouvelles voies de recherche pour les années à venir et commandent un repositionnement de l'enseignement, non seulement de la sociologie du travail (tel que discuté par Céline St-Pierre), mais aussi de toute discipline des sciences sociales qui s'intéresse au travail.

Ali BÉJAOUÏ

*Département de relations industrielles,  
Université du Québec en Outaouais.  
ali.bejaoui@uqo.ca*

---

Gilles PRONOVOST, Chantal DUMONT et Isabelle BITAUDEAU (dirs), *La famille à l'horizon 2020*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 460 p.

Se livrer à un exercice de prospective n'est pas une affaire simple. C'est d'ailleurs ce qu'affirment la majorité des auteurs de cet ouvrage qui tentent de tracer des scénarios d'avenir pour les familles québécoises. La question est pertinente du point de vue de l'élaboration des politiques publiques, elle est toutefois hasardeuse compte tenu de la complexité des phénomènes démographiques, économiques et sociologiques qui sont liés à la famille, surtout dans un contexte où le passé semble de moins en moins garant de l'avenir bien que les décisions politiques passées et actuelles puissent influencer sur le cours des choses. Se dessinent des tendances plutôt optimistes, comme l'amélioration de la position relative des jeunes familles avec enfants sur le plan socioéconomique, ou plutôt pessimistes, comme l'importance du nombre d'enfants nés à la fin du XX<sup>e</sup> siècle qui grandis-

sent dans des conditions moins qu'optimales. L'analyse de ces tendances repose sur des changements marqués des familles au cours des dernières décennies : diversification des types de familles, des modes de vie de leurs membres et des pratiques culturelles, réduction de la taille des familles et du temps familial, difficile conciliation avec le travail, situation juridique de la famille, etc., autant de changements sur lesquels se penchent les auteurs et qui soulèvent d'ailleurs de nombreuses questions quant à leur évolution probable.

Si la famille n'est pas appelée à disparaître parce qu'elle est toujours en haut de la hiérarchie des valeurs sociales, sa structure, sa composition et ses « frontières » se sont passablement diversifiées au cours des dernières décennies. Plus, on s'attend à ce que les liens et les modes de vie familiaux continueront d'évoluer dans des contextes variés pour encore plusieurs années. Par exemple, de nouvelles perspectives sont amenées par l'augmentation de l'immigration et ses effets sur la structure familiale, les modes de cohabitation, les valeurs, etc. Il en est de même des relations et des solidarités intergénérationnelles. Si les transitions conjugales et familiales que supposent ces changements peuvent se vivre avec plus ou moins de facilité, le maintien des liens familiaux, peu importe la forme familiale, est mis de l'avant par tous pour préserver la qualité de vie des enfants. À travers ces bouleversements, certains auteurs avancent qu'il faut être en mesure de parer aux conséquences alors que pour d'autres, il faut agir avant que les problèmes se manifestent. L'intervention de l'État québécois semble jusqu'ici avoir eu des effets bénéfiques sur les familles, principalement en ce qui a trait au niveau de vie des jeunes ménages, mais tout n'est pas solutionné, notamment en matière de lutte contre la pauvreté, laquelle continuera d'être un facteur de risque important pour le développement des enfants québécois de même qu'en matière d'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés victimes de la précarité. Toutefois, la contribution de l'organisation communautaire et de l'économie sociale au développement social des communautés locales, dans un contexte de décentralisation des politiques publiques et de poussée des mouvements sociaux, est vue comme une source de soutien et d'accompagnement pour des projets collectifs, appelée à s'intensifier dans l'avenir.

Par ailleurs, le soutien des milieux de travail à la conciliation travail-famille reste déficient malgré les besoins exprimés en ce sens et il ne semble pas que la situation changera dans un proche avenir. Pourtant, le travail prend de plus en plus de place dans la vie des parents, mères et pères, alors que la répartition des responsabilités domestiques, qui semblait pourtant être sur la bonne voie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, connaît un recul. L'entrée dans le nouveau siècle a eu à cet égard des effets inattendus qui remettent en question les scénarios prospectifs les plus optimistes. Dans le champ des responsabilités familiales, l'avenir laisse poindre une hausse de la demande de soutien de la part des parents âgés pour lequel les femmes seront plus particulièrement sollicitées et qui risque de compliquer davantage la conciliation travail-famille.

Sur de multiples plans, l'action gouvernementale, selon les auteurs, jouera dans l'avenir un rôle significatif dans l'évolution des solidarités familiales. Pallier le manque de revenu et assurer l'intégration des parents au marché du travail sont des objectifs à maintenir, mais d'autres s'avèrent nécessaires pour assurer le bien-être des familles québécoises. L'aide au logement et au transport et une « politi-

que du temps » sont proposées comme faisant partie intégrante d'une politique familiale d'avenir. Comme le soulignent St-Jacques et Drapeau, «on connaît une grande partie des éléments à mettre en place. Reste à savoir ce que l'on fera de cette connaissance » (p. 133) et selon Jenson, « si les attentes sont grandes, les instruments ne manquent pas » (p. 398). Est-ce que le message sera entendu ?

*La famille à l'horizon 2020* est un livre fort instructif et pertinent pour qui s'intéresse à la société québécoise, autant les professeurs et les étudiants que les professionnels ou les citoyens engagés dans l'action. Chacun des chapitres présente une facette qui caractérise les familles. Sociologues, démographes, psychologues, juristes et spécialistes du travail social, des sciences politiques et de l'administration publique posent un regard pluridisciplinaire sur la famille et proposent une lecture de ce que sera son avenir. En même temps, c'est l'évolution de la société québécoise qui est tracée et l'ensemble des défis à relever qui ressortent de ce tour d'horizon.

Romaine MALENFANT

Département de relations industrielles,  
Université du Québec en Outaouais.  
romaine.malenfant@uqo.ca

---

Diane DUBEAU, Annie DEVAULT et Gilles FORGET (dirs), *La paternité au XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 463 p.

En dépit de son titre général, cet ouvrage tire son unité et son intérêt premier de l'action menée pendant une quinzaine d'années par une équipe pluridisciplinaire dont les travaux avaient pour objectif de soutenir des interventions diverses autour de la promotion de l'engagement paternel. Née au sein d'un groupe de recherche, le GRAVE-ARDEC, visant la prévention de la victimisation des enfants, l'équipe ProsPère qui se fait le promoteur de recherches sur l'engagement paternel s'inscrit aussi dans le prolongement du rapport *Un Québec fou de ses enfants* (1991), qui en préconisait la mise sur pied. Participant au nouveau courant de recherche sur la paternité qui émerge au milieu des années 1980, les activités de ProsPère sont inspirées des approches en promotion de la santé largement présentes dans les actions sociales et communautaires. Elles s'appuient plus précisément sur la perspective écologique de BRONFENBRENNER (1979) qui vise à prendre en compte dans l'intervention différents niveaux du système social. Partant d'un diagnostic sur l'absence des hommes dans les programmes de santé et dans les organismes et politiques concernant les familles et les enfants, la recherche développée par le groupe vise à remettre la paternité au cœur de l'action publique.

Au cours des sept premières années, les chercheurs de ProsPère vont faire appel à des acteurs de milieux communautaires pour développer un programme d'intervention autour de l'engagement paternel qui correspond aux besoins de deux communautés différant par leur environnement géographique et institutionnel, mais comprenant toutes deux une forte proportion de familles sous le seuil de pauvreté. Toute la section 2 (Les pratiques d'intervention) porte sur l'élaboration